



PROTCOLE SANITAIRE DANSE-COMPLEXE SPORTIF

Rappel des mesures barrières

- ○ Lavage fréquent des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique.
- ○ Le port du masque est obligatoire lors de la circulation dans les locaux – entrée et sortie des pratiquants, ...
- ○ Les collations et l'hydratation doivent être gérées individuellement (bouteilles personnelles, ...).
- ○ L'échange ou le partage d'effets personnels (serviette, ...) doit être proscrit.
- ○ L'utilisation de matériels personnels est privilégiée. A défaut, le matériel commun est nettoyé et désinfecté avant et après chaque utilisation.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE L'ÉTABLISSEMENT

A. L'espace d'accueil

- Prévoir la désinfection des mains à l'eau et au savon ou avec du gel hydroalcoolique (produits désinfectants qui répondent à la norme EN14476)
- Prévoir l'affichage des consignes à respecter.
- Pour chaque cours, faire une liste de présence par le professeur.

B. L'organisation et le nettoyage des espaces de l'établissement

- **Les cheminements** (couloirs, vestiaires, ...) **sont organisés dans le respect des gestes barrières et la prise en compte du risque et mis en évidence grâce à une signalétique explicite** (marquage au sol, flèches indicatives, ...).

Les danseurs rentreront par la première porte, accompagnés d'un adulte et monteront les escaliers par la droite. A la fin du cours, ils sortiront par la porte du fond de la salle de danse et emprunteront les autres escaliers pour limiter les interactions entre les danseurs et les contacts physiques.

- **Les locaux sont aérés toutes les 3 heures pendant 15 minutes. Ils doivent être nettoyés / désinfectés régulièrement.**
- Les vestiaires collectifs ne sont pas utilisés.
- Les sanitaires doivent être nettoyés et désinfectés régulièrement.
- La salle de cours, avant d'entrer dans la salle se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique.

La désinfection du sol est obligatoire une fois/jour et les équipements (barres...) font l'objet d'un nettoyage / d'une désinfection avant et après utilisation.

TENUE ET MATÉRIEL DU DANSEUR OU DE LA DANSEUSE

Chaque danseur et danseuse doit venir en tenue de danse avec un sac pour mettre les chaussures et le manteau.

Tout matériel servant à l'activité doit être personnel et tout matériel collectif devra être systématiquement désinfecté après utilisation.

- Tout changement de tenue et/ou de chaussures doit être effectué avant d'entrer dans la salle du cours de danse.

DANSER : RESPECT DES MESURES SANITAIRES

En début de séance : transmission par l'encadrant des consignes à respecter.

Pas de limitation de l'effectif dans le cours selon la capacité d'accueil de la salle et dans le respect des distanciations physiques.

La salle de danse peut contenir 50 personnes.

ENFANTS

Espaces communs : port du masque non obligatoire pour les enfants de moins de 11 ans. A partir de 11 ans, mêmes modalités de consignes pour les enfants que les adultes.

Salle de danse : distanciation physique et port du masque :

- ○ **L'encadrant** : port du masque non obligatoire pour les cours avec des enfants de moins de 11 ans, sauf si la distance d'au moins 1 mètre ne peut être respectée entre l'encadrant et l'enfant. Dans ce cas, l'encadrant porte son masque. Pour les cours avec des enfants de 11 ans et plus, appliquer les recommandations détaillées auparavant dans ce document.
- ○ : masque non obligatoire pour la pratique physique. Veiller à mettre en place des mesures sanitaires pour prévention de la propagation du virus .

ANNEXE : DOCUMENT INFORMATIF DANSEUR.EUSE –MÉDECIN FÉDÉRAL

La FFDanse espère que c'est avec grand plaisir que vous allez pouvoir retrouver le chemin de votre salle de danse pour cette rentrée 2020/2021

La crise sanitaire n'étant pas encore terminée, un certain nombre de règles et de recommandations vont devoir être respectées si l'on veut que la reprise de l'activité perdure, ce que nous souhaitons tous. Pour garantir cette continuité et assurer un maximum de sécurité, la FFDanse vous propose une petite liste de précautions à prendre et à respecter bien sûr au maximum :

- ○ Respecter l'heure de vos séances.
- ○ Selon l'organisation de l'accueil de votre lieu de danse, il vous faudra peut-être attendre la fin de la séance précédente à l'extérieur de l'établissement et l'autorisation de votre professeur pour entrer dans les locaux.
- ○ Vous munir d'un sac personnel pour vos affaires de danse et petit matériel si vous en avez.
- ○ Respecter une distance d'au moins 1 m avec les autres danseurs lors des temps d'attente peu importe le lieu où vous êtes (intérieur ou extérieur de l'établissement d'accueil), continuer à éviter les embrassades ainsi que de se serrer les mains.
- ○ Désinfection des mains par lavage rigoureux (30 secondes) à l'eau et au savon ou avec du gel hydroalcoolique.

Vigilances particulières liées au virus :

- ○ Reporter la reprise de vos séances si vous êtes une personne fragile ou si vous avez été récemment en contact et sans protection avec une personne atteinte du Covid-19.
- ○ Ne pas venir à votre séance si vous ou une personne de votre entourage présente les signes du Covid-19. Il est souhaitable de prévenir votre professeur ou le responsable de la structure.

- ***Rappel des symptômes du Covid-19 : ✓***

- ✓ Fièvre supérieure à 38°C
- ✓ Frissons, sueurs inhabituelles au repos
- ✓ Courbatures
- ✓ Diminution de l'odorat et / ou du goût
- ✓ Maux de gorge
- ✓ Diarrhée
- ✓ Difficulté respiratoire
- ✓ Fatigue inhabituelle